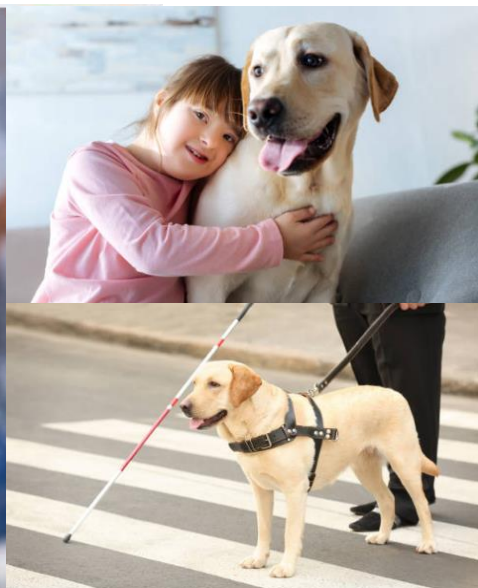


# PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

2019-2020



## Table des matières

1. Introduction.....	3
2. Cadre légal .....	3
3. Portrait de la Ville de L'Ancienne-Lorette.....	5
4. Bilan des années précédentes.....	8
5. Plan d'action 2019-2020 .....	13
6. Conclusion.....	16

**PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES**  
**2019-2020**

RÉDIGÉ PAR : ME MARIE-HÉLÈNE SAVARD

EN COLLABORATION AVEC : M. MARTIN VÉZINA  
MME CAROLINE FORTIN DUPUIS

ADOPTÉ LE 26 FÉVRIER 2019  
PAR RÉOLUTION DU CONSEIL MUNICIPAL NUMÉRO 42-19

DIFFUSION SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE À  
[LANCIENNE-LORETTE.ORG](http://LANCIENNE-LORETTE.ORG)

### 1. INTRODUCTION

Dans le cadre des services rendus directement à la population, la Ville de L'ancienne-Lorette applique de façon responsable et proactive des mesures concrètes afin d'atteindre ses objectifs en matière d'intégration des personnes handicapées.

Démontrant l'importance de l'atteinte de ses objectifs en cette matière, la Ville a produit un plan d'action à l'égard des personnes handicapées pour les années 2012-2014, puis le plan d'action 2014-2017 a fait état des mesures prises et à prendre afin de minimiser les obstacles que peuvent rencontrer les personnes handicapées dans l'exercice de leur vie courante au sein de la Ville et afin que tout citoyen puisse bénéficier d'une pleine participation sociale.

Ce plan d'action a pour but de décrire clairement les mesures prises (bilan des dernières années) et à prendre en ce qui concerne l'adaptation sociale des personnes handicapées pour les années 2019 et 2020.

### 2. CADRE LÉGAL

La Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire professionnelle et sociale, L.R.Q., chapitre E-20.1, (ci-après la « Loi ») a pour objectifs d'une part, d'assurer l'exercice des droits des personnes handicapées et de favoriser leur intégration à la société et d'autre part, de donner les outils nécessaires à l'Office des personnes handicapées du Québec pour s'acquitter efficacement de son rôle auprès de celles-ci.

L'approche de responsabilisation préconisée par la Loi se traduit notamment par l'encadrement des municipalités, au même titre que les ministères et autres organismes publics des mesures à prendre pour favoriser l'intégration des personnes handicapées.

L'article 1 g) de la Loi définit la notion de « personne handicapée » comme étant *toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes.*

Cette définition est donc des plus pertinentes dans l'élaboration de ce plan, rendu obligatoire pour la Ville de L'Ancienne-Lorette en vertu de l'article 61.1 de la Loi :

### ARTICLE 61.1

*Chaque ministère et organisme public qui emploie au moins 50 personnes ainsi que chaque municipalité locale qui compte au moins 15 000 habitants adopte, au plus tard le 17 décembre 2005, un plan d'action identifiant les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans le secteur d'activité relevant de ses attributions, et décrivant les mesures prises au cours de l'année qui se termine et les mesures envisagées pour l'année qui débute dans le but de réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans ce secteur d'activité. Ce plan comporte en outre tout autre élément déterminé par le gouvernement sur recommandation du ministre. Il doit être produit et rendu public annuellement.*

En plus de l'application du *Plan d'action à l'égard des personnes handicapées*, la Loi encadre le processus d'approvisionnement pour une meilleure accessibilité aux personnes handicapées par l'article 61.3 :

### ARTICLE 61.3

*Les ministères, les organismes publics et les municipalités tiennent compte dans leur processus d'approvisionnement, lors de l'achat ou de la location de biens et de services, de leur accessibilité aux personnes handicapées.*

\*\*\*\*\*

### 3. PORTRAIT DE LA VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE

La Ville de L'Ancienne-Lorette (ci-après la « Ville ») est une municipalité liée à l'intérieur de l'agglomération de Québec, qui a été constituée le 10 décembre 2005, par le décret numéro 1211-2005. La Ville compte environ 18 000 citoyens.

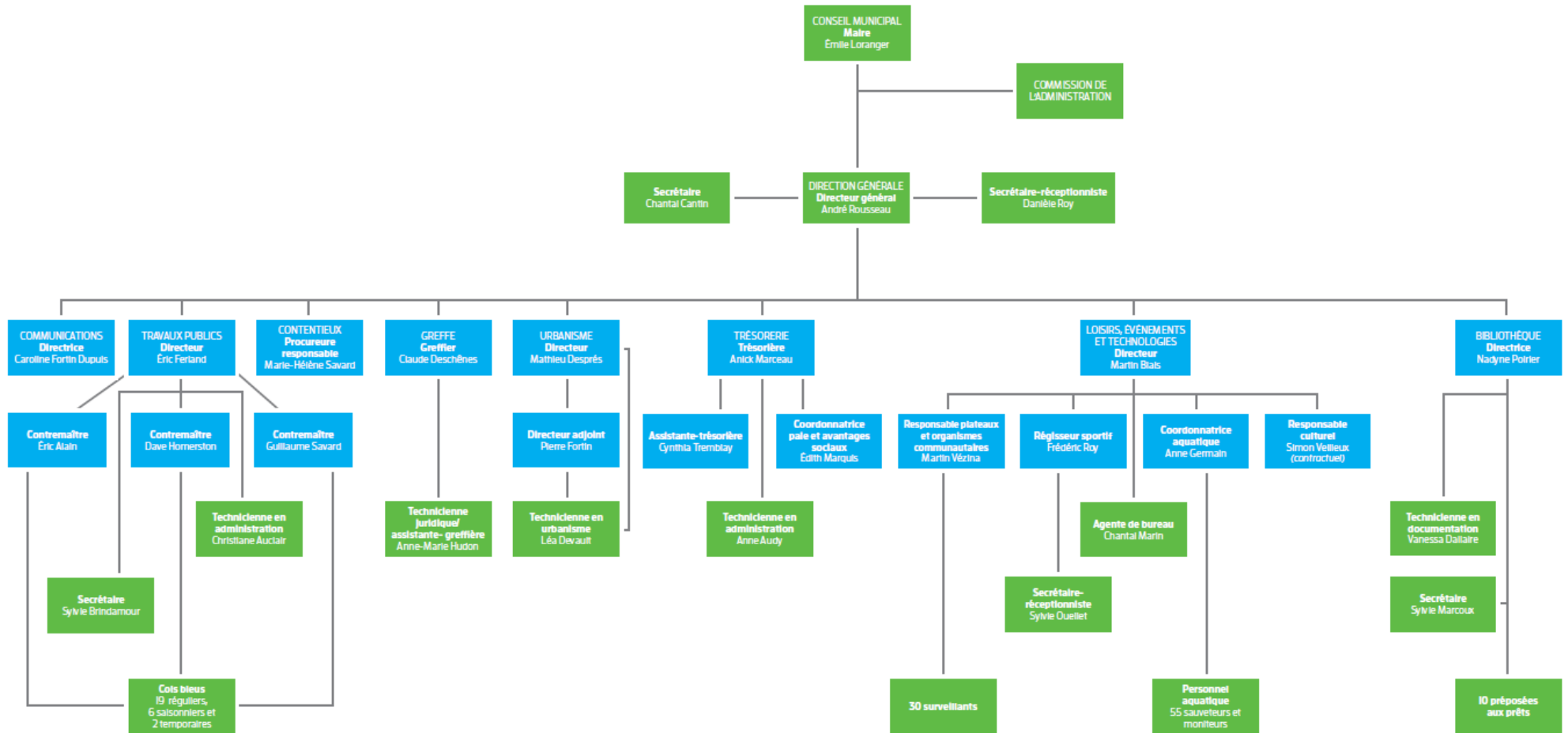
Les services personnalisés rendus directement aux citoyens et qui sont de la compétence de la Ville sont des services de proximité. Par exemple, la collecte des ordures, le déneigement, les loisirs et la culture, la bibliothèque et les communications font partie du quotidien direct de la Ville, tandis que les services de police et les services en matière de prévention des incendies sont de la compétence de l'agglomération et ne sont pas directement rendus par la Ville.

Ainsi, les citoyens de L'Ancienne-Lorette sont servis par les secteurs suivants :

- La Direction générale;
- Le Service du greffe;
- Le Service de la trésorerie;
- Le Service des travaux publics;
- Le Service de l'urbanisme;
- Le Service des communications;
- La bibliothèque;
- Le Service des loisirs, des événements spéciaux et des technologies de l'information;
- Le Service du contentieux.

Un organigramme de ces différents secteurs est d'ailleurs présenté à la page suivante.

## Organigramme de la Ville de L'ancienne-Lorette



Mise à jour : Novembre 2018

La Ville de L'Ancienne-Lorette étant propriétaire de plusieurs bâtiments publics, ceux-ci sont évidemment visés par les objectifs premiers dans l'apport d'une ville appropriée à tout citoyen. Ces bâtiments sont notamment :

- Ancien poste de police, 1565, rue Turmel;
- Aquagym Élise Marcotte, 1317, rue des Loisirs Est;
- Bibliothèque Marie-Victorin, 1635, rue Notre-Dame;
- Centre communautaire 1, 1302, rue des Loisirs Est;
- Hôtel de ville, 1575, rue Turmel;
- La Hutte, 1307, des Loisirs Est;
- Maison de la Culture, 1268, rue Saint-Paul;
- Maison des jeunes, 1573, rue Turmel;
- Saint-Vincent-de-Paul, 1305, rue des Loisirs Est;
- Point de service, 1625, rue Notre-Dame (en construction).

\*\*\*\*\*



#### 4. BILAN DES ANNÉES PRÉCÉDENTES

##### ANCIEN POSTE DE POLICE, 1565, RUE TURMEL

OBSTACLES	MESURES ENVISAGÉES	SERVICE(S) RESPONSABLE(S)	BILAN
L'accès au bâtiment par le stationnement.	Poser des rampes d'accès à proximité du bâtiment.	Service des travaux publics	Fait en 2009
Le manque de stationnement pour personnes handicapées.	Identification adéquate des aires de stationnement pour handicapés, signalisation adéquate des aires et quantité appropriée au lieu.	Service des travaux publics	Fait en 2009

##### AQUAGYM ÉLISE-MARCOTTE, 1317, RUE DES LOISIRS EST

OBSTACLES	MESURES ENVISAGÉES	SERVICE(S) RESPONSABLE(S)	BILAN
L'accès au vestiaire.	Installation de boutons presseurs pour l'ouverture automatisée des portes.	Service des travaux publics Service des loisirs	Fait en 2018
L'accès à la piscine pour une personne en chaise roulante.	Installation d'un lève-personne mécanique permettant l'entrée et la sortie de l'eau.	Services des loisirs	Fait avant 2013
La circulation, le stationnement et l'identification des aires de stationnement.	Abaissement des trottoirs sur le coin des rues. Modification de l'accès du trottoir vers le bâtiment pour un accès plus facile.	Service des travaux publics	Fait avant 2013

## Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2019-2020

	<p>Identification adéquate des aires de stationnement pour personnes handicapées.          Réservation et identification d'une quantité appropriée au lieu de places réservées aux personnes handicapées.</p>		
<p>L'accès général au bâtiment et la mobilité à l'intérieur de celui-ci.</p>	<p>Installation d'une rampe d'accès à proximité du bâtiment.          Accès pavé ou facile aux portes principales à partir des stationnements réservés aux personnes handicapées.          Prévision des enseignes principales en braille.</p>	<p>Service des travaux publics</p>	<p>Fait avant 2013</p> <p>Non installées</p>
<p>L'accès aux toilettes.</p>	<p>Installation d'une cabine de grandeur suffisante.          Permettre un accès facile au savon et au papier.          Installation de barres d'appui.          Installation d'un miroir à une hauteur adéquate.          Prévision d'un espace de toilette réservé aux personnes en chaise roulante.</p>	<p>Service des travaux publics</p>	<p>Fait avant 2013</p>

### BIBLIOTHÈQUE MARIE-VICTORIN, 1635, RUE NOTRE-DAME

OBSTACLES	MESURES ENVISAGÉES	SERVICE(S) RESPONSABLE(S)	BILAN
<p>La circulation autour de la bibliothèque, le stationnement et l'identification des aires de stationnement.</p>	<p>Réaliser une étude sur les feux de circulation et la traverse piétonnière.            Trottoir surbaissé sur le coin des rues.            Accès facile du trottoir au lieu public.            Temps de traverse piétonnière adéquat.            Accès facile du trottoir à la traverse piétonnière.            Identification et signalisation adéquate des aires de stationnement pour handicapés en quantité appropriée pour les lieux.            Rampe d'accès à proximité des stationnements avec inclinaison convenable.</p>	<p>Service des travaux publics</p>	<p>Fait avant 2014</p>
<p>L'accès au bâtiment.</p>	<p>Installation de boutons pressoirs aux portes extérieures et intérieures.            Installation d'une rampe d'accès à proximité du bâtiment.            Accès pavé ou facile d'accès aux portes principales par les places de stationnement réservées aux personnes handicapés.            Ascenseurs.</p>	<p>Services des travaux publics</p>	<p>Fait avant 2013</p>
<p>L'accès aux toilettes.</p>	<p>Barre d'appui.            Accès facile au savon et au papier.            Abreuvoir à une hauteur adéquate.</p>	<p>Service des travaux publics</p>	<p>Fait avant 2013</p>

### MAISON DES JEUNES, 1573, RUE TURMEL

OBSTACLES	MESURES ENVISAGÉES	SERVICE(S) RESPONSABLE(S)	BILAN
La circulation, le stationnement et l'identification des aires de stationnement.	Évaluation de l'ensemble des mesures pouvant être prises pour faciliter l'accès au bâtiment pour les personnes handicapées.	Service des travaux publics	Reporté à 2019-2020

### HÔTEL DE VILLE, 1575, RUE TURMEL

OBSTACLES	MESURES ENVISAGÉES	SERVICE(S) RESPONSABLE(S)	BILAN
La circulation autour de la bibliothèque, stationnement et identification des aires de stationnement.	Ajout d'un 3 <sup>e</sup> espace de stationnement réservé aux personnes handicapées.	Service des travaux publics	Fait en 2016
L'accès aux toilettes.	Ajout d'une salle de bain isolée adaptée aux personnes handicapées ou en chaise roulante. Barre d'appui. Accès facile au savon et au papier. Miroir à une hauteur adéquate.	Service des travaux publics	Fait en 2015
L'accès au bâtiment.	Évaluation de la possibilité de poser des enseignes en braille. Évaluation de la possibilité de poser un abreuvoir à une hauteur adaptée. Installation d'un bouton presseur sur la porte principale.	Service des travaux publics.	Non réalisé  Fait avant 2013

### CENTRE COMMUNAUTAIRE 1, 1302, RUE DES LOISIRS EST

OBSTACLES	MESURES ENVISAGÉES	SERVICE(S) RESPONSABLE(S)	BILAN
L'accès au bâtiment.	Installation d'un ascenseur intérieur;	Service des travaux publics	Fait en juin 2016
L'accès aux toilettes.	Installation d'un bouton presseur sur la porte.	Service des travaux publics	Reporté

### LA HUTTE, 1307, RUE DES LOISIRS EST

OBSTACLES	MESURES ENVISAGÉES	SERVICE(S) RESPONSABLE(S)	BILAN
Le stationnement : une clôture bloque l'accès de proximité au bâtiment en voiture.	Au besoin, ouverture de la clôture par un préposé sur place pour permettre de débarquement d'une personne handicapée directement au bâtiment.	Service des loisirs	En continu
L'accès au bâtiment	Évaluation de l'ensemble des mesures pouvant être prises pour faciliter l'accès du bâtiment aux personnes handicapées.	Service des travaux publics	Fait

\*\*\*\*\*

## 5. PLAN D'ACTION 2019-2020

### DIRECTION GÉNÉRALE

OBSTACLES	MESURES ENVISAGÉES	SERVICE(S) RESPONSABLE(S)	ÉCHÉANCIER
Le personnel de la Ville de L'Ancienne-Lorette connaît peu la réalité des personnes handicapées et a de la difficulté à bien répondre à leurs besoins lors de l'accueil de celles-ci.	Planifier une formation pour le personnel de la Ville de L'Ancienne-Lorette. Par cette formation, sensibiliser le personnel aux divers besoins des personnes handicapées afin d'y répondre correctement lors d'une demande particulière.	Direction générale	Au courant de l'année 2019
Le suivi du dossier de Plan d'action à l'égard des personnes handicapées.	Création d'un nouveau comité impliquant divers représentants de plusieurs secteurs et qui assurera le suivi de ce dossier. Consultation de personnes handicapées dans l'identification des obstacles.	La direction générale et Le comité	Au courant de l'année 2019

## SERVICE DES COMMUNICATIONS

OBSTACLES	MESURES ENVISAGÉES	SERVICE(S) RESPONSABLE(S)	ÉCHÉANCIER
La population possède peu de connaissances sur la Semaine des personnes handicapées se déroulant au mois de juin.	Communiqués dans le journal <i>Le Loretain</i> , diffusion de l'information sur le site Internet de la Ville.	Service des communications	Printemps 2019
Il existe certaines limites concernant la transmission des informations entre la population et la Ville de L'Ancienne-Lorette relativement au plan d'actions.	Informers la population sur les actions accomplies et contenues dans le plan d'action à l'égard des personnes handicapées par le journal <i>Le Loretain</i> et le site Internet et y reconnaître les réalisations de diverses personnes et organismes sur le territoire.	Service des communications Direction générale	En continu
L'accessibilité des personnes à mobilité réduite à la démocratie municipale par leur présence aux séances du conseil.	La webdiffusion des séances du conseil municipal débutée en novembre 2018.	Service des communications Service des loisirs, des événements spéciaux et des technologies de l'information	En continu
L'accessibilité au site Internet de la Ville pour les personnes ayant une incapacité visuelle.	L'adaptation du site Internet en conséquence.	Service des communications	Reporté en 2020

## ACCESSIBILITÉS LIEUX ET ÉDIFICES PUBLICS

OBSTACLES	MESURES ENVISAGÉES	SERVICE(S) RESPONSABLE(S)	ÉCHÉANCIER
Certains édifices municipaux ou locaux présentent des difficultés d'accès pour les personnes handicapées.	Dresser une liste complète des lieux et des difficultés d'accès associées.	Service des Travaux publics	2019
	Rendre les lieux ciblés plus faciles d'accès.	Service des Travaux publics	2020

## BIBLIOTHÈQUE

OBSTACLES	MESURES ENVISAGÉES	SERVICE(S) RESPONSABLE(S)	ÉCHÉANCIER
Les personnes ayant une déficience visuelle n'ont pas accès à tous les genres de volumes disponibles à la bibliothèque.	L'achat de livres en braille et de livres numériques dans plusieurs genres littéraires.	Bibliothèque	En continu



## PROGRAMME VACANCES-ÉTÉ

OBSTACLES	MESURES ENVISAGÉES	SERVICE(S) RESPONSABLE(S)	ÉCHÉANCIER
La participation des jeunes handicapés au camp de jour impossible sans accompagnement.	Avoir des intervenants qualifiés. Des demandes d'accompagnement au CRDI et à l'URLS sont faites chaque année pour nous aider dans ce domaine.	Service des loisirs, des événements spéciaux et des technologies de l'information.	En continu

## 6. CONCLUSION

Dans les années précédentes, la vision de la Ville quant au *Plan d'action à l'égard des personnes handicapées* était basée principalement sur l'adaptation physique de ses bâtiments. Pour 2019 et 2010, des mesures concrètes font leur apparition principalement au Service des communications.

Les défis restent nombreux en matière d'actions à prendre pour les personnes handicapées. C'est par le travail d'équipe, l'ouverture et la créativité du comité à être formé que les réalisations des engagements pris seront certainement achevées.

La Ville de L'Ancienne-Lorette est prête à relever le défi!

\*\*\*\*\*